



Euro La France met fin au parcours inouï de l'Islande et fera face à l'Allemagne *Page B 4*

Fierté gaie Un défilé historique à Toronto en hommage aux victimes d'Orlando *Page A 3*

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVII N° 147

LE DEVOIR, LE LUNDI 4 JUILLET 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

BAGDAD SUBIT LA TERREUR DJIHADISTE



AIDAR HAMDANI AGENCE FRANCE-PRESSE

Le groupe armé État islamique a revendiqué dimanche l'attaque la plus meurtrière perpétrée dans la capitale irakienne cette année. Au moins 119 personnes sont mortes à Bagdad lors d'un double attentat suicide. *Page B 1*

ANTICOSTI

30 millions de litres d'eau pour 3 forages

L'eau sera extraite de rivières abritant des saumons en voie de disparition avant d'être rejetée dans le golfe

ALEXANDRE SHIELDS

Québec a autorisé le prélèvement de plus de 30 millions de litres d'eau dans des rivières d'Anticosti afin de réaliser les trois premiers forages avec fracturation sur l'île, a appris *Le Devoir*. La majorité de cette eau sera puisée dans des cours d'eau abritant une population de saumon en voie de disparition. Quant aux eaux usées, elles seront traitées sur place selon une méthode encore inconnue, puis rejetées directement dans le golfe du Saint-Laurent.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a accepté de préciser, à la suite d'une demande officielle, « les quantités maximales » d'eau pouvant être utilisées pour chacun des trois forages du programme de recherche de pétrole et de gaz de schiste. Ces travaux financés majoritairement par l'État québécois doivent débuter cet été, pour être achevés en 2017.

Un premier forage, nommé « Canard », pourra être réalisé avec 10,57 millions de litres d'eau. Un deuxième, désigné comme le forage « La Loutre », pourrait pomper jusqu'à 11,15 millions de litres d'eau dans une des rivières désignées par le MDDELCC. Enfin, le forage « Jupiter », situé près de la rivière à saumon du même nom, aura droit à un maximum de 9 millions de litres.

Au total, le gouvernement du Québec a donc autorisé le prélèvement de 30 720 000 litres d'eau dans des rivières réputées pour la qualité de leurs eaux. À titre de comparaison, un tel volume équivaut à la quantité nécessaire pour remplir pas moins de 10 piscines olympiques, ou alors un total de 1000 camions-citernes.

VOIR PAGE A 8 : ANTICOSTI

POINT CHAUD

Brexit : dur lendemain de veille pour les sondeurs

MARCO FORTIER

Les plus traumatisés par le Brexit du 23 juin sont sans doute les sondeurs. Ils se sont trompés du tout au tout, encore une fois. Les experts de l'opinion publique avaient prédit que les Britanniques voteraient pour rester dans l'Union européenne. Une majorité de 52% des électeurs a plutôt décidé de rompre les liens politiques avec le continent.

« On s'est tous trompés », reconnaît la sociologue Claire Durand, considérée comme une sommité en matière de sondages.

« J'ai raté l'occasion d'être célèbre! Si j'avais bien regardé les choses, j'aurais pu prédire les résultats avec exactitude, comme je l'avais fait pour le référendum de 2014 en Écosse », ajoute en souriant la professeure de l'Université de Montréal.

Comme bien des analystes, Claire Durand avait prédit (en se basant sur l'ensemble des

coups de sonde menés au Royaume-Uni durant la campagne sur le Brexit) que les Britanniques décideraient à 52% de rester dans l'Union européenne. C'est le contraire qui s'est produit: une victoire du camp du Leave avec 52% des voix.

VOIR PAGE A 8 : BREXIT

Lire aussi Brexit, vraiment? Une chronique de François Brousseau. *Page B 1*

AUJOURD'HUI



Actualités Les Forges de Montréal menacées d'expulsion. Des défenseurs du patrimoine demandent la clémence de la Ville. *Page A 5*

Actualités Michel Rocard 1930-2016. Le socialiste ami de la cause souverainiste. *Page A 4*



Avis légaux..... A 4
Décès..... B 6
Météo..... B 2
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 5

JAZZ

Fred Hersch, le pianiste miraculé

Il a frôlé la mort au plus près et en est revenu transformé. Plus vivant que jamais — du moins musicalement. À 60 ans, l'immense pianiste Fred Hersch est un miraculé de la vie, voilà tout. Récit d'un retour improbable.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

C'était en 2008, et tous les proches de Fred Hersch croyaient qu'il y passerait. Le sidéen était atteint de la démence associée au VIH — ce qui survient lorsque le virus infecte le cerveau. Plongé dans le coma pendant deux mois, incapable de s'alimenter pendant huit mois. Et incapable de bouger ses mains. Lui, un pianiste.

« J'ai eu quelques ennuis de santé qui ont fait de moi un meilleur musicien »: voilà comment le principal intéressé résumait une année d'horreur lors d'un entretien avec *Le Devoir*, lundi dernier. Fred Hersch a évité le pire, et décidé qu'il s'en servirait comme carburant pour la suite des choses.

Comme tant d'autres homosexuels, Hersch a contracté le virus au milieu des années

VOIR PAGE A 8 : JAZZ

Lire aussi Notre couverture du Festival international de jazz de Montréal. *Page B 8*



Le pianiste américain Fred Hersch

FJMJ

ACTUALITÉS

Aucun signe du béluga orphelin

Des scientifiques ont tenté de greffer la jeune femelle à un groupe de mères

ALEXANDRE SHIELDS

La femelle béluga naissante remise à l'eau jeudi soir par une équipe de spécialistes de l'espèce est-elle toujours vivante? La question demeure entière, trois jours après la tentative de sauvetage très délicate réalisée sur le Saint-Laurent.

L'animal a été retrouvé échoué vivant à Rivière-du-Loup jeudi midi, un événement rarissime au Québec. L'équipe du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) est donc allée recueillir ce très jeune béluga, afin de le transporter à bord de son bateau.

L'équipe a ensuite été en mesure, vers 19 h, de localiser un groupe composé de femelles et de jeunes bélugas nés les années précédentes. La petite femelle a donc alors été remise à l'eau dans le secteur de l'île aux Lièvres, non loin de Cacouna. Mais les scientifiques ont dû quitter les lieux peu de temps après. Et depuis, on ne sait pas ce qu'il est advenu de ce «veau».

Selon ce qu'a fait valoir dimanche le Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins, l'animal âgé d'à peine quelques jours n'a pas été signalé depuis sa remise à l'eau. Il pourrait toutefois être retrouvé de nouveau échoué, puisque le succès d'une telle opération de sauvetage est loin d'être assuré.

Mère adoptive

En fait, pour que le jeune cétacé ait une chance de survivre, il faudrait qu'il soit en quelque sorte adopté par une femelle adulte, puisque sa mère est probablement décédée après avoir mis bas, selon le président du GREMM, Robert Michaud.

Le jeune béluga est en effet très dépendant des soins prodigués par sa mère, notamment

pour l'allaitement, qui dure pas moins de deux ans. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'équipe du GREMM a remis la jeune femelle à l'eau parmi un groupe de femelles et de jeunes. Elle a aussi été vue nageant en compagnie de ce groupe pendant une quarantaine de minutes.

Si aucune femelle ne décide d'adopter ce jeune béluga, il devrait mourir rapidement. Il pourrait alors être retrouvé sur une rive, ou encore à la dérive sur le Saint-Laurent. On peut aussi ne jamais le revoir.

Déclin rapide

Depuis quelques années, les chercheurs ont constaté une hausse importante des mortalités de nouveau-nés et de femelles ayant connu des complications mortelles au moment de la mise bas. À titre d'exemple, sur les 14 carcasses retrouvées en 2015, 6 étaient des nouveau-nés, tandis que trois femelles retrouvées étaient mortes à la suite de complications liées à la mise bas.

Avec les carcasses déjà retrouvées en 2016, dont deux femelles, Robert Michaud redoute d'ailleurs la poursuite de cette tendance lourde. «Ce ne sont pas de bonnes nouvelles. Mon impression, c'est que ça semble être une saison qui est dans la ligne des autres saisons depuis 2010, au moment où a commencé la série noire.»

Ces chiffres peuvent sembler faibles, mais pour une population qui se limite à quelques centaines d'individus, les impacts sont dramatiques. Au final, les données indiquent clairement un recul dangereux de la population du Saint-Laurent. Celle-ci ne compterait plus que 880 individus. Ils étaient plus de 10 000 il y a un siècle. L'espèce montre en outre des signes de déclin.

Le Devoir



La jeune femelle a nagé une quarantaine de minutes avec le groupe.

Rivière Yamaska : des milliers de poissons morts

Les autorités ignorent toujours ce qui a causé la mort de milliers de poissons dans la rivière Yamaska, à la hauteur de Saint-Hyacinthe, en Montérégie. Des poissons de toutes sortes ont été trouvés sans vie jeudi. Plusieurs étaient en état de putréfaction avancée, ce qui signifie que leur mort remonterait à

plusieurs jours. Des agents de la faune ont récolté des échantillons, mais la cause de cette mortalité massive n'a pas encore été déterminée. Parmi les hypothèses étudiées, il pourrait s'agir d'une contamination de l'eau causée par des travaux réalisés à proximité de la rivière Yamaska, un déversement qui n'aurait pas été signalé aux autorités ou une diminution draconienne du taux d'oxygène dans l'eau, le niveau de la rivière étant très bas.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les propriétaires militent pour avoir le droit d'exiger une caution équivalant à un mois de loyer, une mesure dénoncée par le FRAPRU.

Des Québécois sans logis malgré un marché locatif en expansion

À Montréal, 11 ménages n'ont pas trouvé de logement convenant à leurs besoins

BORIS PROULX

Ouze ménages se sont trouvés sans logement à Montréal au 1^{er} juillet. Cette année, c'est à Gatineau que l'on trouve le plus de cas, avec 39 ménages qui sont hébergés temporairement dans des organismes communautaires, dans des logements de dépannage municipaux ou chez des parents ou amis. Trois cas semblables ont été signalés à Sherbrooke.

En tout, 120 ménages en difficulté ont demandé de l'aide de leur Office municipal d'habitation cette année, selon les données compilées par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). L'organisme recense chaque année le nombre de personnes en détresse au moment de la grande période du déménagement.

Plus de logements à louer

Quand on leur demande si cette année pourrait être la dernière de leur traditionnel bilan de juillet, le coordinateur François Saillant et l'organisatrice communautaire Marie-Josée Corriveau, du FRAPRU, s'agitent d'une contenance de l'eau causée par des travaux réalisés à proximité de la rivière Yamaska, un déversement qui n'aurait pas été signalé aux autorités ou une diminution draconienne du taux d'oxygène dans l'eau, le niveau de la rivière étant très bas.

Pourtant, il existe de nombreux signes encourageants indiquant qu'il existe un plus grand nombre de logements à louer en 2016. Puisque le marché des appartements en copropriété neufs a été saturé, au cours des dernières années,

des promoteurs se sont tournés vers le marché locatif, qui connaît un essor impressionnant depuis 2015 : 13 020 nouveaux logements ont été mis en chantier l'an dernier, rapporte le FRAPRU. «Si la tendance se maintient, il y aura plus de logements locatifs que de condos mis en chantier en 2016. C'est la première fois depuis 20 ans», explique François Saillant.

Son enthousiasme est toutefois limité. Ces nouveaux logements sont souvent de petite taille, inadaptés aux familles. Leur prix est aussi beaucoup trop élevé pour que des personnes à faibles revenus y aient accès. «Les locataires risquent de ne pas profiter beaucoup de cet essor. Le marché va plutôt là où c'est payant», analyse-t-il. S'il y a moins de locataires à la rue le jour de la fête du Canada, les plus démunis se tournent parfois vers des appartements trop chers ou se contentent de lieux insalubres ou surpeuplés. «On voit une hausse des évictions. Le problème s'est étendu à toute l'année.» Selon le FRAPRU, seul le logement social est une solution viable.

Québec refuse l'argent du fédéral

L'argent destiné au logement social existe, du moins au fédéral. Le ministre fédéral de la Fa-

mille, des Enfants et du Développement social, Jean-Yves Duclos, a déjà annoncé 2,3 milliards de dollars sur deux ans. Il mène actuellement des consultations pour mettre en place une stratégie nationale en matière d'habitation. À Victoria, en Colombie-Britannique, le ministre québécois des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Martin Coiteux, a toutefois refusé l'aide fédérale «à ce stade-ci», craignant qu'elle remette en question les compétences du Québec en matière de logement.

Selon le FRAPRU, le gouvernement Couillard laisse ainsi tomber les mal-logés. «Avant, les provinces exigeaient que le fédéral s'engage dans ce dossier. Maintenant que l'argent est sur la table, elles se plaignent d'ingérence», se désole Marie-Josée Corriveau.

Ce qui l'inquiète, c'est le sort des logements sociaux existants, et dont les conventions auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement prendront fin dans les années à venir. Si rien n'est fait, 95 000 logements sociaux risquent de perdre leur subvention, prévient l'organisme.

Les propriétaires militent pour légaliser la caution

Si le FRAPRU se sent délaissé par le gouvernement provincial, les propriétaires, eux,

affirment que la discussion avance avec Québec quant à l'assouplissement des règles qui régissent le logement locatif. La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) a trouvé son cheval de bataille : le dépôt de sécurité, ou «caution». Après le départ de leurs locataires, les propriétaires trouvent parfois leur appartement dans un piteux état : gros meubles laissés sur place, négligence ou même vandalisme. Un sondage mené auprès des membres de la CORPIQ montre que la majorité des logements ont besoin soit d'un nettoyage soit de réparations après le départ des locataires. Pour 15% d'entre eux, le montant des réparations dépasserait les 700\$.

Le porte-parole du lobby des propriétaires, Hans Brouillette, avance que permettre l'exigence d'un dépôt équivalant à un mois de loyer au moment d'emménager, remboursable au déménagement, permettrait de rétablir la confiance entre propriétaires et locataires. Si cette caution est illégale au Québec, la pratique est courante dans d'autres provinces. Selon la CORPIQ, le ministre Coiteux semblait «intéressé» par cette proposition, et analysera l'équilibre des droits entre propriétaires et locataires.

La mesure est critiquée par le FRAPRU, qui estime que les plus démunis n'ont pas la capacité financière pour payer ce dépôt.

Le Devoir

5@7

La sociologie au défi de l'actualité

Ouvert au public

Animation : Josée Boileau

5 juillet — Austérité : entre soumission et colère

6 juillet — L'écologie : est-on dans une vraie transition?

À l'UQAM, Bistrot Sanguinet (308, rue Sainte-Catherine Est, Montréal) De 17h30 à 19h

UQAM ISE Institut des sciences de l'environnement

CREMIS Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations

DIRECTION DU PQ

Les officiers du Bloc n'appuieront aucun candidat

Tous les officiers du Bloc québécois resteront neutres dans l'actuelle course à la direction du Parti québécois, dont la période de mise en candidature s'est achevée le 30 juin.

Le leader parlementaire du Bloc, Luc Thériault, souligne que le mot d'ordre a été donné au chef, au whip, au président du caucus et au leader parlementaire de ne pas s'immiscer dans la course.

M. Thériault précise que ses collègues députés peuvent de leur côté prendre position pour le candidat de leur choix,

5

Nombre de candidats qui avaient déposé leur bulletin de candidature à la date limite, le 30 juin.

s'ils le désirent.

Luc Thériault souligne que le Bloc est une coalition d'indépendantistes provenant d'Option nationale, de Québec solidaire, du Parti québécois

et même de la Coalition avenir Québec, et qu'il serait mal avisé pour ses «ténors» de s'engager activement pour l'un ou l'autre des candidats à la succession de Pierre Karl Lévesque au PQ.

Cinq candidats

La période de mise en candidature dans le cadre de la course à la direction s'est terminée le 30 juin, date limite à laquelle les candidats devaient avoir répondu aux critères établis par le parti.

Ils devaient notamment déposer une liste de 1500 appuis

et une somme de 10 000\$. Une somme identique sera exigée avant la fin du mois d'août.

La direction du PQ annoncera ce lundi les candidatures qui ont été reçues et validées. Du même coup, la course sera officiellement lancée.

Cinq candidats se feront vraisemblablement la lutte, soit les députés Alexandre Cloutier, Martine Ouellet, Véronique Hivon et Jean-François Lisée, de même que l'avocat Paul Saint-Pierre Plamondon.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

La loi du pain

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Les saveurs de la Provence ont toujours beaucoup de succès parmi les ingrédients qui mettent en appétit au profit des succès commerciaux de l'été. Il suffit apparemment de bien mélanger le mot Provence à n'importe quelle sauce pour faire croire ensuite qu'on s'apprête à goûter une portion de paradis. La recette a bien sûr ses limites: si les patates en poudre du ministre Barrette étaient rebaptisées «pommes de terre à la provençale», elles n'arriveraient pas plus à satisfaire une population qui étouffe de rage tandis qu'on s'emploie à la gaver de mauvaise foi.

La Provence est devenue un de ces symboles forts avec lesquels les cigales du commerce chantent à tue-tête les plus beaux mirages de l'été. Dans les Cantons de l'Est, des hordes de visiteurs viennent désormais consommer cette illusion en fourrant leur nez dans des champs de lavande. C'est ainsi que tout un monde arrive à se transformer en touriste chez lui, tout en croyant volontiers que les parfums d'ailleurs doivent être vénérés comme les véritables dieux d'ici.

Au moins, la mode des romans d'été consacrés à une Provence soigneusement évidée semble enfin passer. Les «leçons de vie» gonflées à l'hélium, façon Peter Mayle, ont fini par faire de l'air après avoir agité beaucoup de vent. Mais comme par nature le commerce adore le vide, on trouve vite à nous gonfler de la même chose, commercialisée sous un autre nom. Elizabeth Gilbert, l'auteur de *Mange, prie, aime*, vient par exemple de faire le nécessaire pour que tous les médias du monde rapportent qu'elle se sépare de son mari. Ce qui revient à dire que ses préoccupations de millionnaire imbibée d'une mystique Nouvel Âge seront à nouveau matière à un livre supposément intéressant. Merci la publicité.

La nouveauté du jour chasse celle d'hier. Nos années finissent ainsi par devenir lourdes, chargées à ras bord de divertissements légers. Quand les vacances nous redonnent enfin ce temps que nous vendons, faut-il nous laisser encore étouffer par le commerce d'illusions qui ne nous empêchent pas de nous jeter les uns sur les autres?

Je ne cache pas avoir passé des étés formidables en Provence. J'y avais tout mon temps. Je tournais autour de Marseille, à goûter les plaisirs des olives, du thym, de la fougasse, des pâtes fraîches à la tomate et au basilic. Au port, j'allais voir le vieux Michel qui parlait de sa pêche d'autrefois tandis que son fils sortait de la cale ses prises du jour. Je vivais là-bas en compagnie de quelques amis qui étaient pour moi une vraie richesse. Ce n'est pas de rêver de la douce Provence qui cause problème, mais d'avoir laissé en sortir la vie au profit de ce qui n'est que commerce mécanique.

Les vraies richesses est le titre d'un livre de Jean Giono. Tout le monde au Québec connaît au moins le grand écrivain pour une de ses nouvelles, *L'homme qui plantait des arbres*, adaptée à l'écran par Frédéric Back. Un des personnages dessinés par Back trône même, sous la forme d'une immense sculpture végétale, au pied du pont Jacques-Cartier, à l'entrée de Montréal.

Dans *Les vraies richesses*, Giono raconte que les paysans ont un jour cessé de faire du pain pour vendre du blé, abandonnant ainsi, au nom de la soif du profit, les «gestes premiers» de l'humanité.

À l'heure où les fermiers ne sont plus à même de vivre du terroir, on multiplie paradoxalement les réincarnations des produits qu'ils ont dû abandonner. Tout est «à l'ancienne», si l'on en croit la publicité. Mais il est devenu rare de pouvoir goûter aujourd'hui une chose aussi simple que du bon pain sans se faire chanter tout un refrain dans des commerces pseudo-chics.

À la frontière du Québec avec le Vermont, au bout de l'autoroute 55, une boulangerie artisanale s'est donné pour nom *Les vraies richesses* en hommage à Giono. Les propriétaires, Jean-Pierre Oddo et Anne-Christine Bru, se sont installés à Stanstead. Ils ont gagné le cœur de tout un pays habitué à manger de l'éponge synthétique qu'on lui faisait passer pour de la mie. Ils ont réintroduit la loi et l'art du vrai pain.

Quand j'entre, la boulangère m'offre un invariable bonjour à l'accent chantant. «Pourquoi on ne parle jamais de vous, mais plutôt de votre mari dans les entrevues que je vois affichées sur vos murs?» Rien de plus normal, dit-elle. «Ce n'est pas moi qui le fais, le pain», dit-elle. Sans elle pourtant, pas de pain du matin au soir tandis que monsieur travaille dans la nuit.

Les gens s'arrêtent pour prendre un café, manger une bouchée, acheter leur pain quotidien, des pâtisseries aussi. Plusieurs cyclistes dont je suis y font une pause. Les plus gourmands achètent une feuillantine, un assemblage de pâtes feuilletées monté autour de quartiers de pommes sucrées. Des Américains traversent la frontière pour s'en gaver. Il vaut mieux être là tôt, sinon on court le risque de ne plus rien trouver, hormis des miettes.

Or voici que, juste à côté de cette boulangerie artisanale, à un coin de rue de là, s'ouvrira dans quelques jours, comme dans nombre de villages du genre, un Tim Hortons. Je devine déjà que la pâte molle, tantôt trop salée, tantôt trop sucrée, attirera des foules même si tout à côté se trouve le meilleur des pains faits main.

Nous avons faim d'un monde véritable. Et pourtant, nous nous éloignons d'un monde à taille humaine, soumis que nous sommes à «une chaîne sans fin d'esclavage» qui se présente sous les formes de la liberté, mais qui se produit et se détruit «sans créer ni joie ni liberté», pour emprunter les mots de Giono.

jfn@ledevoir.com



Justin Trudeau arborait un unifolié aux couleurs de l'arc-en-ciel. À ses côtés, la première ministre ontarienne, Kathleen Wynne et sa conjointe (en jaune), ainsi que le maire de Toronto, John Tory (en rose). Le défilé de Toronto est l'un des plus importants dans le monde.

Toronto défile avec Trudeau pour Orlando

La Fierté gaie, à laquelle participait pour la première fois le premier ministre du Canada, a observé une minute de silence à la mémoire des victimes de la tuerie

PHILIPPE ORFALI
à Toronto

Sur le coup de 15 h, tout s'est arrêté au centre-ville de Toronto. La foule hystérique s'est soudainement tue, le temps d'une minute, en mémoire des 49 victimes de la tuerie d'Orlando, pendant que des confettis aux couleurs de l'arc-en-ciel flottaient dans le ciel.

Trois semaines jour pour jour après la tuerie du club Pulse, «il aurait été facile d'avoir peur et de rester chez soi. On a plutôt décidé de venir ici et d'affirmer fièrement qui on est», a expliqué, en marge du 36^e défilé torontois de la Fierté gaie, Ash, jeune trentenaire qui se présente depuis peu comme un homme.

Même si l'atmosphère était résolument à la fête, Orlando était sur toutes les lèvres dans la foule de quelques centaines de milliers de personnes qui ont pris part à ce défilé historique, puisque pour la première fois, un premier ministre canadien en fonction participait aux célébrations.

Différents

Originaire des Philippines, Zyra Moatano tenait à être présente avec sa fille de dix ans, à titre d'«alliée». «Je tenais à éduquer ma fille, à lui expliquer que c'est correct, que peu importe qui tu es, on est tous humains et qu'il n'y a rien de mal à être différent.»

Être différent, Pierre Rajotte et ses amis Norman et Tom en ont eu conscience toute leur vie. C'est en 1982 ou 1983 que les trois Torontois gais, aujourd'hui dans la soixantaine, ont participé au défilé de la fierté pour la première fois, à une époque où le simple fait d'assister à cet événement constituait un acte de défiance, selon eux.

«Je n'ai plus honte de qui je suis grâce à la fierté. Ma première Pride, j'avais peur d'être vu, peur d'être reconnu. Il fallait faire attention. Maintenant, on s'en fout!», souligne M. Rajotte.

Ovations pour Trudeau

Comme plusieurs, ils tenaient à être là pour voir le premier ministre Justin Trudeau défilé dans les rues de la métropole ontarienne. Brandissant un drapeau unifolié où les couleurs de l'arc-en-ciel s'étaient substituées au rouge habituel, le chef libéral a eu droit de nombreuses ovations tout au long de la marche qui s'est échelonnée sur quelques heures.

«C'est tout un honneur, toute une fierté d'avoir M. Trudeau avec nous», a affirmé au Devoir le directeur général de Pride Toronto, Mathieu Chantelois, soulignant que la première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, et sa conjointe,



Le défilé a pris une tournure particulièrement militante cette année avec les protestations du mouvement Black Lives Matter, qui a tenu un sit-in contre la présence de la police et déclenché des bombes fumigènes colorées.

de même que le maire de Toronto John Tory ont aussi répondu présent à l'appel lancé par les organisateurs, fidèles à leur habitude.

Tous les candidats déclarés de la course à la direction du Parti conservateur fédéral, de même que le chef progressiste-conservateur ontarien, Patrick Brown, étaient également présents.

«Mon Dieu qu'on a progressé»

Des médias d'un peu partout sur la planète ont sollicité des entrevues avec Pride Toronto lorsque la

La première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, et sa conjointe, de même que le maire John Tory ont aussi répondu présent à l'appel

présence de M. Trudeau a été confirmée, souligne M. Chantelois. «Les gens voulaient comprendre comment c'était possible. Ça dit qu'on est prêts à marcher dans la même direction. Beaucoup de travail a été accompli dans les derniers mois [pour l'avancement des droits des personnes LGBTQ au Canada], mais ce n'est pas fini. On ne sera jamais trop de gens à marcher dans la rue.»

Des mots qui rejoignent ceux de la première ministre Kathleen Wynne, première chef de gouvernement ouvertement gaie du monde anglo-saxon. Son gouvernement a annoncé la semaine dernière qu'il serait désormais possible d'obtenir des pièces d'identité où le sexe du titulaire ne sera pas précisé, comme le demandait la communauté trans. «En plus des changements légaux, il y a des changements culturels qui sont en train de s'opérer au Canada, a-t-elle estimé. Il reste énormément à faire, mais mon Dieu qu'on a progressé. C'est un message d'ouverture qu'on envoie au monde après Orlando.»

Le festival de la Fierté de Toronto, l'un des plus importants dans le monde, attire chaque année plusieurs centaines de milliers de personnes. Celui de cette année a pris une tournure résolument plus militante à la suite de la tragédie de Floride, mais aussi en raison de la participation du mouvement Black Lives Matter, qui a orchestré un sit-in ayant duré près d'une demi-heure, en plein défilé, pour dénoncer la présence de la police parmi les organismes participants au défilé.

« Je suis fier d'afficher ma solidarité envers la communauté LGBTQ2, aujourd'hui et jour après jour »

Justin Trudeau

« Il reste énormément à faire, mais mon Dieu qu'on a progressé. C'est un message d'ouverture qu'on envoie au monde. »

Kathleen Wynne

Le Devoir

ACTUALITÉS

MICHEL ROCARD 1930-2016

Le socialiste ami de la cause souverainiste

L'ex-premier ministre français de François Mitterrand avait approfondi les relations entre la France et le Québec

Paris — L'ancien premier ministre de la France et grand ami du Québec Michel Rocard est décédé samedi à l'âge de 85 ans.

Militant socialiste de longue date, M. Rocard a été premier ministre sous François Mitterrand de 1988 à 1991. Les Français lui doivent notamment le revenu minimum d'insertion et la contribution sociale généralisée (qui finance la protection sociale).

Devenu membre du Parti socialiste en 1974, il a occupé plusieurs autres postes politiques, dont ceux de ministre de l'Aménagement du territoire de 1981 à 1983 et de l'Agriculture de 1983 à 1985. Il démissionnera parce qu'il s'opposait à l'instauration du mode de scrutin proportionnel.

Michel Rocard a été maire de Conflans-Sainte-Honorine de 1977 à 1994, année où il a quitté cette fonction pour entrer au Parlement européen comme député. Il y restera jusqu'en 2009. En 2009, le président Nicolas Sarkozy l'a nommé ambassadeur chargé de la négociation internationale pour les pôles arctique et antarctique. Il préside aussi une conférence d'experts sur l'institution d'une Contribution climat énergie.



Michel Rocard a encouragé René Lévesque à poursuivre son œuvre après sa défaite au référendum de 1980.

Né à Courbevoie en 1930, il était diplômé de l'Institut de politique de Paris et de l'École nationale d'administration.

Ordre du Québec

Grand défenseur de la souveraineté du Québec, M. Rocard a été reçu officier de l'Ordre du Québec en 2001 en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au développement des relations entre Québec et Paris.

Sur le site Internet de l'Ordre, il est écrit que « Michel Rocard a contribué de façon remarquable au développement du rôle international du Québec et au maintien des liens privilégiés entre les deux gouvernements ».

« Le Québec a besoin d'amis, vous l'avez dit, et plus encore dans un proche avenir. Mais nous en avons. Et vous comptez parmi les plus grands. De l'apport que vous apportez, le Québec ne cessera de se souvenir », avait

« Le Québec a besoin d'amis, vous l'avez dit, et plus encore dans un proche avenir. Mais nous en avons. Et vous comptez parmi les plus grands. »

Le premier ministre Bernard Landry, en 2001.

déclaré le premier ministre de l'époque, Bernard Landry, lors de la remise de la décoration.

Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a offert ses condoléances aux proches de M. Rocard sur Twitter.

Emue par la nouvelle, l'ancienne ministre péquiste Louise Beaudoin, qui l'a rencontré à de très nombreuses reprises, a déclaré que Michel Rocard avait été « un acteur incontournable des relations France-Québec, et

plus particulièrement avec la famille souverainiste ».

Les liens entre Michel Rocard et les mouvements indépendantistes québécois remontent au début des années 1970. Il avait notamment accueilli M. Landry et M^{me} Beaudoin, tous deux délégués par le Parti québécois pour « établir des contacts initiaux entre nos mouvements respectifs, encore dans l'opposition », comme le racontait en 2001 l'ancien premier ministre québécois.

Deux fois Oui

En 1980, Michel Rocard s'est prononcé en faveur de l'Oui lors du référendum. M. Landry révéla, en 2001, que le politicien français avait même contribué à la rédaction de certains passages du livre blanc sur la souveraineté-association.

Louise Beaudoin se souvient encore de la « très belle lettre » que Michel Rocard avait écrite à René Lévesque, alors premier ministre du Québec, après la défaite pour « l'encourager à continuer ». Bernard Landry en citait un passage en 2001 : « Vous avez déjà mesuré que l'avenir du Québec dépend des Québécois seuls. Mais cela n'enlève rien ni aux sentiments personnels ni à l'approbation

que beaucoup d'entre nous portent à votre cause ». Michel Rocard renouela son appui aux forces souverainistes lors du référendum de 1995.

En 1987, il a publié un livre, *Le cœur à l'ouvrage*, dans lequel il recommande aux entrepreneurs de son pays « d'utiliser systématiquement ce merveilleux relais sur le continent américain que représente le Québec, beaucoup plus habitué que nous à pénétrer le marché de son voisin méridional ».

Deux ans plus tard, en 1989, M. Rocard, alors premier ministre, a reçu, en visite officielle, son homologue québécois Robert Bourassa.

Socialiste errant

Après avoir été écarté de ses fonctions par le président Mitterrand, il était venu au Québec. « Certains d'entre nous lui avaient écrit une petite chanson qui s'appelait Un socialiste errant au lieu du Canadien errant », a raconté M^{me} Beaudoin à La Presse canadienne.

En 2013, il avait reçu un doctorat honoris causa de l'Université Laval. « Il en avait été honoré et très flatté », se souvient M^{me} Beaudoin.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Canada
Province de Québec
District de Longueuil

COUR DU QUÉBEC
(Division des petites créances)

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(Art. 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné aux défendeurs ci-dessous mentionnés de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Longueuil situé au 1111 Jacques-Cartier Est, local RC-27, Longueuil, Québec, J4M 2J6, et ce, dans les 30 ou autre nombre de jours indiqué dans l'ordonnance afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis des options qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Défendeurs	Dernière adresse connue	N° dossiers	Demandeurs
BRISTLE GILBERT	419 BOUL. STE-FOY, LONGUEUIL	505-32-034735-150	WINCHESTER WARREN
HENLEY LINE	150 BOUL. DESORMEAUX, LONGUEUIL	505-32-035554-162	ROBINSON SABRINA
FORTIN JACQUES	70 RUE CATHERINE, ST-REMI	505-32-035520-163	L'HEUREUX JEFFREY
9008-3106 QUEBEC INC.	105 RUE CATHERINE, ST-REMI	505-32-035520-163	L'HEUREUX JEFFREY
MORIN YANNICK	7 36 ^e AVENUE OUEST, BLAINVILLE	505-32-035474-163	CAD PAYSAGEMENT INC.
GESTION-PROJETS CONSTRUCTION INC.	7 36 ^e AVENUE OUEST, BLAINVILLE	505-32-035474-163	CAD PAYSAGEMENT INC.
BIFZANIS NICOLAS	3646 BD TASCHEREAU # 51548, GREENFIELD PARK	505-32-035501-163	CHAYA BRAHIM
CONSTANTINIA-FOPOULES ANASIA	3646 BD TASCHEREAU # 51548, GREENFIELD PARK	505-32-035501-163	CHAYA BRAHIM

Le présent avis est publié aux termes d'ordonnances rendues le 29 juin 2016 par le greffier Philippe Dupont.
Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances l'exigent.

À Longueuil, le 29 juin 2016 Philippe Dupont, g.a.c.q.

Canada
Province de Québec
District de MONTREAL
Localité MONTREAL

COUR DU QUÉBEC
Chambre civile
Division des petites créances
1 NOTRE-DAME EST
MONTREAL (QC) H2Y 1B6
Téléphone : 514-393-2304

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

SECTION I - AVIS
Avis est donné :

nom et dernière adresse connue	numéro de dossier
9144-4117 Québec Inc.: 2118 Ste Catherine Ouest, Montréal, Qc., H3H 1M7	500-32-152223-162
Lessard Benoit: 2360 Nicolas-Pinell # 121, Québec, Qc., G1V 4G6	500-32-151905-165
Macomerie Viard Inc.: 4950 de la Savane # 707, Montréal, Qc., H4P 1T7	500-32-150172-155
Torres Figueroa William Alberto: 1376 Jarry O # 4, Montréal, Qc., H2E 1A5	500-32-148462-156
Olenik Craig: 119 Cedarcrest, Dollard-des-Ormeaux, Qc., H9A 1G1	500-32-152202-164
De La Cruz Ramon: 7260 Ouertes # 4, Montréal, Qc., H3W 2B5	500-32-152112-167
Limoges Sandra: 6307 D'Aragon, Montréal, Qc., H4E 3B2	500-32-152109-163
Glaude Mathieu: 3-1003 Ontario Est, Montréal, Qc., H2L 1P8	500-32-152108-165
Bourbonnais Jean Pierre: 626 Chicome # 302, Vaudreuil-Dorion, Qc., J7V 9J4	500-32-152191-161
Piste Bleu Inc.: 460 Bissell, Stanstead, Qc., J0B 3E0	500-32-150704-163
Safia Habdul Hakim: 5835 Boul. Industriel, Montréal, Qc., H1G 3J4	500-32-152295-160

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Montréal situé au 1 Notre-Dame Est # 1.04, Montréal, Qc., H2Y 1B6, dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

SECTION II - INFORMATIONS RELATIVES À LA PUBLICATION
Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 30 juin 2016 par le greffier dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.
Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

SECTION III - INFORMATIONS FINALES
Montréal, le 30 juin 2016
Mariara Albastrou
Greffier de la Cour du Québec

Appel d'offres

Montréal

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour:

Catégorie : Travaux

Appel d'offres: 16-6911

Descriptif : Promenade Fleuve-Montagne - Seuil fleuve

Date d'ouverture : 20 juillet 2016

Dépôt de garantie : 10 % du montant de la soumission / cautionnement, chèque visé ou lettre de garantie bancaire

Renseignements : appelsdoffres.infos.dgpv@ville.montreal.qc.ca
Claudia Pelletier, agente de bureau
Téléphone : 514-872-1474

Pour être considéré, toute soumission doit être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 4 juillet 2016.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, 4 juillet 2016
Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

APPEL D'OFFRES

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ÉTUDES TECHNIQUES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous mentionnée, à la réception de la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1, pour :

Appel d'offres : RP-16-PARC-49

Descriptif : Parc Pierre-Perrault - Réaménagement

Date d'ouverture : Mercredi le 20 juillet 2016

Dépôt de garantie : 10 % du montant de la soumission

Renseignements : Anne Clément, architecte paysagiste, anne.clement@ville.montreal.qc.ca

Pour être considéré, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

DOCUMENTS Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11 h, le mercredi 20 juillet 2016, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1. La Maison du citoyen est ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 4 juillet 2016
Le secrétaire d'arrondissement
M^{re} Alain Roy, LL.M., OMA, avocat

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe - Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Biens et services

Appel d'offres : 16-15442

Descriptif : Fourniture d'équipement d'éclairage pour le Biodôme de Montréal

Date d'ouverture : 20 juillet 2016

Dépôt de garantie : 2 % (Cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Francesca Raby, agente d'approvisionnement : 514 872-4907

Appel d'offres : 16-15084

Descriptif : Fourniture et livraison d'arbres pour le projet Bonaventure

Date d'ouverture : 20 juillet 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Sonia Bedder, agente d'approvisionnement : 514 872-5514

Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 4 juillet 2016

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 4 juillet 2016
Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

Appel d'offres

Montréal

Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

Appel d'offres : 16-6871

Square Dorchester - Réaménagement de la portion nord

L'ouverture des soumissions prévue pour le 13 juillet 2016 est reportée au 18 juillet 2016 à 14h dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Montréal, 4 juillet 2016
Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

Ahuntsic-Cartierville
Montréal

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous, au bureau d'arrondissement d'A Huntsic-Cartierville à l'attention du secrétaire d'arrondissement, 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, H2N 2H6, pour :

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres : S-AC-2016-020

Descriptif : Reconstruction de sections de trottoirs, de bordures et divers travaux, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement d'A Huntsic-Cartierville.

Date d'ouverture : 20 juillet 2016

Dépôt de garantie : Cautionnement représentant 10 % du montant de la soumission

Renseignements : Guy Joncas, ingénieur
guy.joncas@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 4 juillet 2016.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau de l'arrondissement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ à Montréal, ce quatrième jour de juillet deux mille seize.

Chantal Châteauevert
Secrétaire d'arrondissement

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné que suite au décès de Gertrude LAFORTUNE, en son vivant domiciliée au 1705, avenue Victoria, unité 721, en la ville de Saint-Lambert, province de Québec, J4R 2T7, survenu le quatre février deux mille seize (04-02-2016), un inventaire des biens de la défunte, a été fait conformément à la Loi, par Danielle BEAUSOLEIL, la liquidatrice successorale, ainsi qu'il appert du document daté du 29 juin 2016. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Michelle ROSA, Notaire, sise au 1372 avenue Victoria, Greenfield Park (Québec), J4V 1L9.
Donné, ce 29 juin 2016.
Me Michelle ROSA, Notaire

AVIS LEGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi : Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi : Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél : 514-985-3344
Fax : 514-985-3340

Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

Courriel : avisdev@ledevoir.com

Avis public

Montréal

ORDONNANCE

Avis est donné que le comité exécutif, à sa séance du 29 juin 2016, a adopté l'ordonnance suivante en vertu de l'article 37 du Règlement sur l'utilisation des services des écozones (RCG 10-023) :

Ordonnance relative à l'écozone Saint-Laurent (1)

Cette ordonnance prévoit que l'établissement situé au 3535, rue Sartelon constitue un écozone au sens du règlement RCG 10-023 et établit que le nombre de visites d'un client admissible à cet écozone est illimité.

Cette ordonnance entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Elle peut également être consultée en tout temps sur le site internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements.

Montréal, le 4 juillet 2016
Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas vers une vie meilleure

PORTAGE

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

ACTUALITÉS

Les Forges de Montréal menacées d'expulsion

Des défenseurs du patrimoine immatériel font appel à la clémence de la Ville

JEANNE CORRIVEAU

Les Forges de Montréal sont en péril. L'organisme qui, depuis plus de 15 ans, perpétue le savoir-faire du métier de forgeron, a reçu un avis d'expulsion de la Ville de Montréal. Celle-ci allègue qu'une clause du bail n'a pas été respectée et exige que les Forges quittent leur immeuble de la rue Riverside en décembre.

C'est à l'ombre de l'auto-route Bonaventure, dans la première station de pompage de Montréal que Mathieu Collette a installé Les Forges de Montréal, un organisme à but non lucratif (OBNL) qu'il a fondé en 2000 sous l'impulsion de la Fondation du maire de Montréal à l'ère de Pierre Bourque. L'immeuble construit en 1887 et situé au 227, rue Riverside, abrite tous les équipements nécessaires à la pratique traditionnelle des travaux de forge, un métier que l'industrialisation a relégué dans l'oubli.

L'organisme loue depuis 15 ans l'immeuble de propriété municipale qui occupe un terrain appartenant à l'Administration portuaire de Montréal. Au fil du temps, il en a assuré la restauration et l'entretien.

Formé en France auprès d'un maître-forgeron, Mathieu Collette a entrepris de préserver et de diffuser le savoir-faire traditionnel de la ferronnerie. Les Forges offrent de la formation aux apprentis forgerons, accueillent des visiteurs et sensibilisent le public à cet art millénaire.

Un million en rénovations

En février dernier, la mauvaise nouvelle est tombée. La Ville fait savoir qu'elle désire résilier le bail — qui devait prendre fin en 2021 —, car elle reproche à l'OBNL de ne pas avoir respecté l'une des clauses du contrat qui l'obligeait à investir au moins un million de dollars dans la rénovation de l'immeuble entre 2006 et 2008.

Mathieu Collette reconnaît que les investissements n'ont pas été réalisés dans leur totalité, mais il explique que des événements, comme le projet de démolition de l'autoroute Bonaventure, ont créé une incertitude qui l'empêchait de faire des investissements massifs. Au moment de reconduire le bail en 2006, l'organisme avait déjà investi 454 000 \$ et a accepté de s'engager pour un autre bail malgré les exigences de la Ville. «Je venais d'investir près de 500 000 \$ et je ne voulais pas perdre tout ce que j'avais fait», explique Mathieu Collette.

Les Forges travaillaient aussi sur un projet d'écomusée pour les métiers du feu, dont la forge, le travail du verre et la céra-



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les Forges offrent de la formation aux apprentis forgerons, accueillent des visiteurs et sensibilisent le public à cet art millénaire.

« En mettant Les Forges dehors, non seulement la Ville démontre qu'elle ne considère pas le patrimoine immatériel, mais elle porte préjudice à ce patrimoine »

Monique Provost, docteure en ethnologie et patrimoine

mique, ainsi qu'une école pour forgerons et une halte pour les cyclistes. Le projet, auquel souhaitaient participer Parcs Canada et une entreprise privée, n'a jamais pu se concrétiser.

Résilience du contrat

Depuis 2008, les Forges ont eu plusieurs discussions avec les fonctionnaires au sujet des investissements exigés dans le bail. La Ville n'a jamais réclamé la fin du contrat et Les Forges ont été autorisées à rester dans leurs locaux, soutient Mathieu Collette. «On a toujours été de bonne foi. On a travaillé en bonne collaboration. On était sûrs que les gens étaient sensés et comprenaient l'importance du projet», explique-t-il.

Les Forges estiment que la Ville a renoncé à la clause 6.3 du bail en 2006 et ne peut, huit

ans plus tard, exiger la résiliation du contrat. C'est ce que leur avocat a fait valoir dans une lettre qu'il a fait parvenir récemment à la Ville.

La Ville a décliné la demande d'entrevue de *Devoir* et n'a pas voulu indiquer quel usage elle comptait faire de l'immeuble advenant le départ des Forges. «Cet organisme est un locataire de la Ville de Montréal. Il se trouve en défaut relativement à ses obligations contractuelles avec la Ville. Le dossier suit son cours», a indiqué Jacques-Alain Lavallée, chargé de communication à la Ville.

Pour les Forges, déménager constitue un casse-tête. Leurs locaux actuels, situés dans un secteur industriel à l'écart des habitations, permettent les activités de la forge sans déran-

ger le voisinage.

Mathieu Collette rappelle que la Loi sur le patrimoine culturel adoptée en 2012 exige des municipalités qu'elles favorisent l'implantation de lieux de diffusion du patrimoine immatériel. «Nous, on le fait gratuitement. On ne demande pas une cenne. On a pris un bâtiment en ruine pour le réparer à nos frais et pour faire ce que la Ville est obligée de faire», dit-il.

Patrimoine immatériel

Directeur des programmes chez Héritage Montréal, Dinu Bumbu presse l'administration Coderre de trouver une solution «pragmatique» au litige. Malgré l'importance de l'éthique dans les contrats, la Ville doit aussi tenir compte des enjeux du patrimoine bâti et du patrimoine immatériel comme celui de la forge, croit M. Bumbu. «Il s'agit bien d'un bâtiment municipal d'intérêt patrimonial et la recommandation internationale pour la sauvegarde du patrimoine bâti est de leur trouver un usage compatible, ce qui est bien le cas avec les Forges de

Montréal», estime M. Bumbu. «Il faudrait qu'un tel cas ne soit pas jugé qu'à l'aune des chiffres et des écritures juridiques des contrats. [...] Car un bâtiment patrimonial municipal abandonné n'est pas [plus avantageux] qu'un contrat détourné.»

La Loi sur le patrimoine culturel exige des municipalités qu'elles favorisent l'implantation de lieux de diffusion du patrimoine immatériel

En vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, ce sont désormais aux municipalités de prendre en charge les dossiers visant la reconnaissance d'un patrimoine immatériel auprès du ministère de la Culture.

Titulaire d'un doctorat en ethnologie et patrimoine de l'Université Laval, Monique Provost a bien tenté de sensibiliser l'administration Coderre au métier de la forge comme patrimoine immatériel, mais sans succès. «En mettant Les Forges dehors, non seulement la Ville démontre qu'elle ne considère pas le patrimoine immatériel, mais elle porte préjudice à ce patrimoine. C'est ça qui est odieux. La Ville aurait pu essayer de trouver des solutions.»

Le Devoir

Philippines: le corps de Robert Hall retrouvé

Manille — L'armée philippine a retrouvé, samedi, ce qu'elle croit être le corps de l'otage canadien Robert Hall, qui a été décapité par les membres du groupe islamiste Abou Sayyaf il y a plus de deux semaines, après que la date limite pour le versement de la rançon qu'ils réclamaient eut été dépassée. Des villageois ont mené les soldats jusqu'à un endroit près du village de Kamuntayan et de la ville de Talipao dans la province de Sulu, où les extrémistes auraient enterré la dépouille de M. Hall après l'avoir tué le 13 juin. La tête de l'homme a été découverte à l'extérieur d'une église catholique abandonnée. Le major Filemon Tan a affirmé qu'il était fort probable que le cadavre soit celui du Canadien, selon l'information recueillie par le service de renseignement et auprès des habitants du secteur. Les médecins légistes doivent confirmer l'identité de la victime.

Associated Press

Un navire s'échoue près de Varennes

Un navire de marchandises est resté échoué une partie de la journée de dimanche près de la ville de Varennes, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent à l'est de Montréal. Une porte-parole du Bureau de la sécurité des transports du Canada, Rox-Anne D'Aoust, a expliqué qu'une panne de la pompe de l'appareil à gouverner est survenue au moment où l'Anna Desgagnés descendait le fleuve, et le navire a dévié du chenal. L'incident n'a fait aucun blessé et aucune pollution n'a été détectée. Le bateau transportait une cargaison non identifiée. Selon les informations du site MarineTraffic, le navire construit en 1986 avait comme destination Baie-Saint-Paul, dans Charlevoix. Le navire a été renfloué avec succès dimanche, et est désormais ancré à Varennes. Des remorqueurs le transporteront à Montréal ce lundi. Des enquêteurs du BST et des inspecteurs de Transports Canada devront faire la lumière sur l'incident.

Le Devoir

Postes Canada: la grève écartée jusqu'à mercredi

Postes Canada s'est dite «extrêmement déçue» de la contre-offre déposée vendredi soir par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). La partie patronale et le STTP peuvent, depuis samedi à minuit, déclencher un arrêt de travail à condition que l'un ou l'autre dépose un avis 72 heures à l'avance. Le STTP a toutefois prévenu, samedi matin, que ses 50 000 membres ne feraient pas la grève avant mercredi. Il attendait la réponse de Postes Canada au sujet de la proposition déposée vendredi en marge d'une série de négociations intensives. La partie patronale a aussi le droit de décréter un lockout. Postes Canada considère que la contre-proposition, tout comme les précédentes, «ne tient absolument pas compte des questions relatives au régime de retraite, ainsi que des autres enjeux auxquels fait face le service postal».

La Presse canadienne



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Les regrets rongent les pompiers de Fort McMurray

Le chef du service d'incendie plaide pour un soutien psychologique à long terme

LAURENT KRUGEL
à Fort McMurray

L'homme ayant dirigé la bataille contre «La Bête», l'incendie de forêt qui a ravagé Fort McMurray en mai, affirme que les pompiers ayant participé à la lutte doivent maintenant se battre contre d'autres sortes de démons.

Le chef du service d'incendie de la Municipalité régionale de Wood-Buffalo, Darby Allen, soutient que les répercussions psychologiques de la catastrophe se font sentir chez les membres des équipes qui ont travaillé sans relâche pendant des jours pour faire reculer l'imposant brasier qui a dévoré 10% de la ville du nord-est de l'Alberta il y a deux mois.

«Ils ont traversé l'une des épreuves les plus importantes que puisse traverser un pompier durant sa carrière», a déclaré M. Allen lors d'une récente entrevue à une caserne dans le centre-ville de Fort McMurray. Si des services de consultation psychologique ont été offerts dès le début du désastre, Darby Allen a prévenu qu'il était crucial que ces services demeurent disponibles à long terme.



LA PRESSE CANADIENNE

Parfois, les pompiers ont eux-mêmes perdu leur maison dans les flammes, comme c'est le cas pour Mark Stephenson.

L'incendie a été si difficile à maîtriser que M. Allen l'a comparé à un animal sauvage. «Il semblait vraiment être doté d'un cerveau. Il semblait vraiment vouloir faire des choses que nous ne voulions pas qu'il fasse. Et peu importe le plan que nous avions, il semblait avoir son propre plan et nous résistait à tous les niveaux.»

Finalement, environ 10% de la ville a été détruit, le brasier

n'ayant laissé pratiquement que des ruines dans les quartiers d'Abasand, Beacon Hill et Waterways.

Maisons sacrifiées

Présentement, le sentiment le plus difficile à combattre pour les pompiers, c'est la culpabilité. «On ne peut pas éteindre tout l'incendie d'un seul coup et, parfois, il faut abandonner un secteur pour se concentrer sur

une autre, a expliqué Darby Allen. Parfois, on doit prendre des décisions dans le cadre desquelles on va perdre des résidences pour en sauver d'autres.»

Plusieurs pompiers s'en veulent parce qu'ils ont l'impression qu'ils auraient pu en faire plus. Certains ont vu leur propre maison brûler, mais sont tout de même retournés travailler. «La vérité, c'est que nous n'aurions pas pu en faire plus, a confié M. Allen. Mon travail, c'était de les rassurer en leur disant qu'ils avaient fait tout ce qu'ils pouvaient et je crois réellement que, pour sauver autant de propriétés que nous l'avons fait, il a fallu que des efforts incroyables soient déployés.»

Dans certaines situations, la décision de rappeler les pompiers était une question de vie ou de mort. «A quelques endroits, dont à Abasand et Beacon Hill, nous nous sommes battus contre le brasier pendant de longues périodes de temps et nous avons dû nous retirer en fin de compte en raison de l'ampleur et de l'intensité des flammes, a-t-il raconté. Nous avons dû retirer nos ressources parce qu'elles n'auraient pas survécu si elles étaient restées. Les gens se sentent coupables à cause

de cela. Ils voulaient rester et ils ne pouvaient pas le faire.»

De manière générale, la population de Fort McMurray traverse une période difficile sur le plan émotif, a indiqué la mairesse de la ville, Melissa Blake. «Il y a eu d'emblée un peu comme une lune de miel en raison du soutien et de la compassion extraordinaires qui ont afflué de partout en Alberta, au Canada et à l'étranger, a déclaré Mme Blake. Toutefois, la prochaine étape, c'est celle où on revient dans notre communauté et qu'on constate l'ampleur des pertes et de la destruction, où on traverse la vallée de la mort, où on sombre dans le désespoir, la dépression et l'insomnie.»

La Presse canadienne

Résultats des tirages du : 2016-07-02	
LOTTO 6/49 01 16 28 33 39 45 13 compl. Prochain gros lot (approx.) : 9 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 05161268-01	Quebec 06 11 13 18 22 28 30 compl. Extra 0904831
Résultats des tirages du : 2016-07-01	
LOTTO MAX 10 12 14 28 36 39 45 compl. (26) Prochain gros lot (approx.) : 30 000 000 \$	Extra 6209399

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ÉDITORIAL

RÉFORME ÉLECTORALE

Des raisons de douter

Le gouvernement libéral compte présenter au printemps 2017 un projet de loi légalisant la marijuana et un autre sur la réforme du mode de scrutin. Dans les deux cas, il dit d'abord vouloir consulter les Canadiens. Il suffit toutefois de comparer les deux processus qu'il a lancés pour comprendre le sérieux accordé au premier projet et l'improvisation qui entoure le second.

Jeudi dernier, le gouvernement fédéral a présenté le groupe de travail sur la légalisation et la réglementation de la marijuana, dévoilé un site Internet et un document de consultation destiné aux citoyens. À ceux qui trouvaient qu'on en avait mis du temps, les ministres ont répondu avoir voulu bien faire les choses afin que le groupe de travail et les citoyens aient en main les outils nécessaires à la consultation.

Rien de tel n'a été prévu pour le comité parlementaire spécial sur la réforme électorale, qui a commencé ses travaux le 21 juin dernier. Aucune documentation n'apparaît encore sur son site ni de lien vers une publication de la Bibliothèque du Parlement que le personnel du comité nous cite en exemple.

Ce n'est pas tout. Le comité doit en moins de cinq mois consulter les experts, revoir ce qui a été fait ailleurs et entendre les groupes intéressés. Des citoyens pourront soumettre des mémoires, mais le comité comptera surtout sur les députés pour prendre le pouls de la population. Comment les élus s'y prendront-ils? Libre à eux, bien que le comité et le gouvernement les aient encouragés à tenir des assemblées publiques... sans offrir de soutien technique ni financier. De son côté, le comité parlementaire n'a pour l'instant qu'un maigre budget de 300 000\$ alors qu'il doit faire une tournée de quelques villes canadiennes cet automne.

Dans l'entourage de la ministre des Institutions démocratiques, Maryam Monsef, on dit envisager de publier un calendrier des audiences. On travaillerait aussi sur des documents. «*Quelque chose s'en vient*», dit-on. Mais quand? Cela aurait dû être prêt depuis longtemps.

◆ ◆ ◆
Dire que le temps presse est un euphémisme. Les députés qui tiendront des assemblées publiques devront faire rapport au comité dès la mi-octobre. Le comité lui-même doit remettre son rapport au Parlement en décembre. Comme ses travaux démarrent au moment des vacances estivales, on est forcé d'y aller à petites doses. Selon une ébauche de calendrier adoptée mercredi dernier, et qui pourrait encore changer, deux réunions, toujours pas annoncées au moment d'écrire ses lignes, doivent avoir lieu cette semaine, quatre autres à la fin juillet et six autres à la fin de l'été.

Malgré toute leur bonne volonté, comment les députés peuvent-ils arriver à cerner ce qui fait consensus au sein de la population en si peu de temps, avec une telle précipitation et si peu de ressources?

Le gouvernement a tellement mal piloté ce projet qu'on en vient à se demander s'il ne souhaitait pas qu'il échoue. Ce dossier complexe et fondamental pour notre démocratie a été confié à une ministre néophyte sans qu'on lui affecte les conseillers libéraux les plus versés en la matière. Même celui qui a inspiré cette promesse électorale, le politologue Robert Asselin, a atterri au ministère des Finances!

Il a fallu des mois pour accoucher d'une proposition bancal de comité parlementaire, le gouvernement se donnant la haute main sur les travaux. Devant le tollé, le gouvernement a reculé pour finalement acquiescer à une demande faite des mois auparavant par le NPD.

Malgré tout le temps perdu, le gouvernement persiste à dire qu'il veut un nouveau système en vigueur dès les élections de 2019. Or le directeur général des élections a déjà indiqué qu'il faudrait deux ans pour le mettre en place, surtout s'il faut revoir les frontières des circonscriptions.

L'échéance arbitraire que se sont imposée les libéraux les oblige à brûler les étapes, au risque d'imposer aux citoyens un système qu'ils désapprouvent. Mieux vaudrait prendre son temps et s'assurer que le mode de scrutin envisagé soit vraiment celui dont veulent les électeurs. Bref, il faut bien faire les choses, quitte à retarder d'une élection l'entrée en vigueur d'un nouveau système.

La réforme du mode de scrutin doit être un processus citoyen. La population doit avoir le temps de s'informer sur ce sujet complexe afin de pouvoir faire une contribution et un choix informés. Ce qu'on lui offre en ce moment ressemble malheureusement à un succédané de consultation.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES

Rédactrice en chef LUCE JULIEN

Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN

Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE

Directeur des finances STÉPHANE ROGER

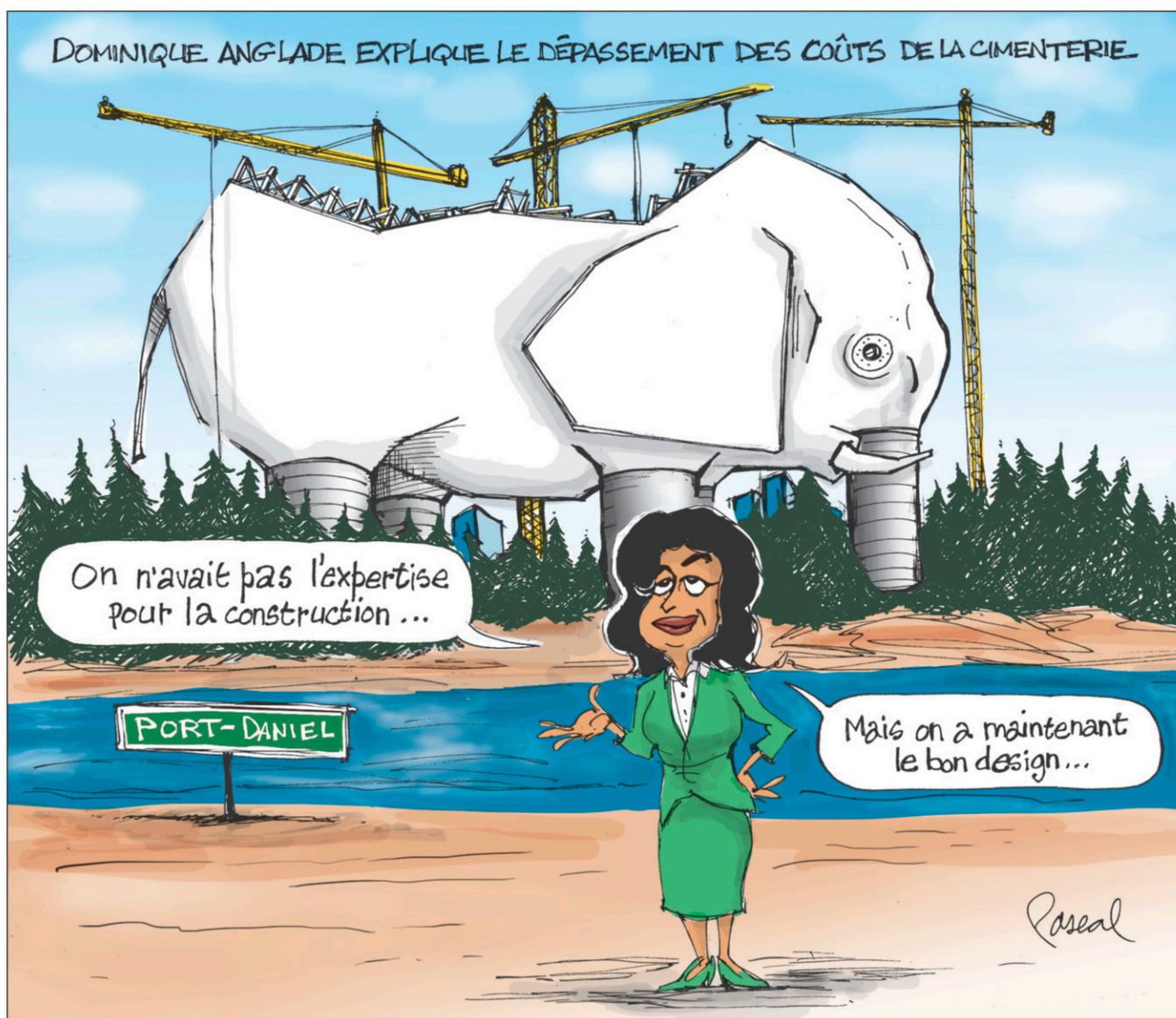
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS

Adjoint PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Aide à mourir : les médecins victimes d'acharnement

Je me sens interpellée par le récent débat sur l'administration de l'aide médicale à mourir (AMM) au CUSM et au CHUM. Il me semble que mes collègues ont le dos bien large ces temps-ci. Il est vrai que, historiquement, l'unité des soins palliatifs (USP) du Royal Victoria a été une pionnière au Québec, et l'équipe du CUSM en est la fière héritière. Mais prétendre que l'accès à l'AMM est restreint parce que les patients ne peuvent la recevoir dans l'USP m'apparaît erroné. Le fait de changer un patient de chambre pour recevoir divers types de soins est courant dans un hôpital et je ne vois pas comment cela peut outrepasser les délais prévus par la loi sur l'AMM lorsque les processus sont bien établis.

N'en déplaise à M. Barrette, M^{me} Hivon et à M^e Ménard, on peut aborder les disparités régionales dans les demandes de différentes façons : pourquoi les demandes sont-elles plus nombreuses à Québec? Question d'attitude médicale? De profil sociopsychologique? De perception des patients face à l'accessibilité de certains soins? Il est, selon moi, réducteur de s'acharner uniquement sur les médecins des USP, et le ministre, fidèle à lui-même, a trouvé un nouvel épouvantail sur lequel s'acharner. Il y a des méca-

nismes de suivi et de contrôle prévus à la loi, laissons-les fonctionner.

Geneviève Jacob, médecin de famille
Le 29 juin 2016

Sénat : régler le problème du français par le français

Monsieur le sénateur Serge Joyal, Un article publié dans *Le Devoir* («*Des sénateurs forcés de renoncer au français*», 28 juin 2016) fait état de services de traduction tellement déficients au Sénat que certains sénateurs se sentent obligés de livrer leurs discours en anglais.

Je trouve que votre attitude est imparfaite. Vous n'avez pas à laisser mener vos actions par des traducteurs incompetents.

Le mot est l'outil premier du politicien. Il définit les politiques, marque les débats et cerne les adversaires. Il vous appartient de livrer des textes dans un français impeccable.

Pour ce faire, il faut les soigner, les textes. Les travailler, les relire, se questionner sur chaque mot sans relâche, leur injecter du souffle et de la pertinence, jusqu'à ce que vous en soyez entièrement satisfait. Un texte bien tourné captive aussi bien l'auditeur que le lecteur. Un texte très bien tourné force l'admiration. Le traducteur suivra. Je vous suggère de régler le problème du français par le français. Votre tra-

vail consiste à élaborer des projets de société, pas à vous enfarmer dans des mots autres que ceux de votre langue.

Luc Panneton, chargé de cours, Certificat de rédaction professionnelle
Montréal, le 28 juin 2016

Ce qui vaut pour le Brexit vaut pour le Québec

N'en déplaise au premier ministre du Canada et aux pseudo-gourous politologues ayant le même discours, le «*50% + 1*» est reconnu internationalement, et c'est ce qui a été appliqué dans le cas du Brexit et reconnu par toute l'Europe. Dans ce contexte, il n'y a aucune raison, à part le «*Québec bashing*», pour que cela ne soit pas appliqué au Québec dans le cas où on obtiendrait un tel résultat lors du prochain référendum. Encore une fois, le gouvernement canadien fait preuve de mépris à l'égard de tous les citoyens québécois et de la démocratie. Cela fait des décennies qu'il joue ce jeu. Tant qu'à avoir un gouvernement aussi démagogue qui joue de cette façon avec la démocratie, autant donner la chance à la construction d'une vraie démocratie à l'intérieur d'une république québécoise souveraine avec laquelle Ottawa devra forcément négocier.

Jacques Sideleau
Montréal, le 29 juin 2016

LIBRE OPINION

Fêter Montréal en réhabilitant ses espaces naturels

SHLOIME PEREL

Militant pour la conservation de la nature

«*Dans la vie sauvage, repose la sauvegarde du monde*» — De la marche, Henry David Thoreau

Les Montréalais devraient savoir que le dimanche 12 juin s'est tenue une importante marche de protestation, un pèlerinage en fait, pour promouvoir la conservation du plus grand espace naturel non protégé de l'île de Montréal situé à Pierrefonds. Cette manifestation a été organisée par une étudiante dévouée de l'Université Concordia, Cathou Dupuis.

Les participants ont marché 30 kilomètres depuis le mont Royal jusqu'au parc-nature de l'Anse-à-l'Orme; plusieurs se sont joints à eux en chemin. Cette marche de huit heures avait pour but de contester les milliers d'appartements et la nouvelle «*ville*» que des promoteurs veulent installer dans cet environnement vierge, un projet qui a l'assentiment de l'administration Coderre.

Nous soutenons qu'il s'agissait d'une manifestation beaucoup plus pertinente aux célébrations de Montréal que les millions dépensés pour des «*souches*» de granit installées sur le mont Royal ou des jeux de lumière sur le pont Jacques-Cartier.

Plus de 10 000 Montréalais ont signé une pétition pour conserver les espaces naturels de Pierrefonds. Nous pouvons certainement

mieux honorer Montréal en conservant et en réhabilitant ce qu'il reste de sa biodiversité, ses écosystèmes, ses arbres, ses plantes, ses milieux humides, ses forêts, ses oiseaux et ses mammifères.

Disparition des espaces verts

Le 17 juin, nous avons souligné la Journée mondiale de lutte contre la désertification des Nations unies. La destruction de la nature sur notre île par l'implantation de copropriétés et des infrastructures qui y sont reliées représente un type de «*désertification urbaine*». Nous en sommes à la sixième année de la Décennie des Nations unies pour la biodiversité, une initiative qui vise à demander aux gouvernements de prendre soin de l'environnement, de la Terre. Un nombre croissant de nos citoyens comprennent le besoin de soigner notre Terre.

Puisqu'un pourcentage important des espaces naturels a déjà été détruit, nous avons besoin d'une politique de non-destruction des espaces verts restants. Des études ont montré qu'en 1966 45% du paysage de l'île de Montréal affichait une connectivité verte élevée, un pourcentage réduit à 6,5% en 2010. Nous ne voulons certainement pas continuer sur cette voie de la destruction.

En mai, une nouvelle étude intitulée *State of North America's Birds* (L'état des oiseaux d'Amérique du Nord), menée par le North American Bird Conservation Institute, annonçait que le tiers des oiseaux d'Amérique du

Nord est menacé d'extinction. C'est précisément ce type de destruction des habitats des oiseaux, à des fins de profit, que constitue l'énorme projet de copropriétés prévu à Pierrefonds, qui vulnérabilise les oiseaux.

Plusieurs des 219 espèces d'oiseaux observées dans le secteur de Pierrefonds — bientôt sacrifiées par la mise en valeur domiciliaire — sont en danger et considérées comme menacées par le très respecté Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Elles figurent aussi sur la liste du ministère de l'Environnement du Québec. Plusieurs sont des espèces migratoires. Nos politiciens municipaux et nos promoteurs ignorent peut-être qu'en vertu de la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs (Canada/E.-U.), ces oiseaux, leurs nids, leurs œufs et leurs oisillons ne devraient d'aucune façon être mis en danger. Parmi ceux-ci on retrouve la sturnelle des prés, la grive des bois, le goglu des prés, l'hirondelle rustique, le martinet ramoneur, la paruline du Canada, l'hirondelle de rivage et autres.

Poissons, couleuvres et fougères rares

On a compté jusqu'à cinquante-neuf zones humides dans le secteur de Pierrefonds convoité par les promoteurs, zones qui abritent non seulement de nombreuses espèces d'oiseaux, mais aussi des amphibiens, des mammifères, des reptiles, des insectes, des plantes et des arbres. La rivière à l'Orme voisine abrite des populations de poissons. On retrouve aussi

dans ce secteur des cerfs, des salamandres, des couleuvres brunes et tachetées. Plus de 160 espèces de plantes et d'arbres ont été recensées, dont des espèces menacées comme la sanicle et le noyer cendré et des fougères rares.

Le comité exécutif de la ville de Montréal ne mesure pas toute la sensibilité de cette zone qui forme une vaste région naturelle avec les parcs-naturels du Cap-Saint-Jacques et de l'Anse-à-l'Orme, la réserve d'oiseaux de Senneville, l'Arborétum Morgan, l'Ecomuseum et la Rivière-à-l'Orme. Nous ne pouvons détruire un tel endroit en espérant qu'il n'y aura aucun impact sur les écosystèmes voisins. Ces divers éléments devraient être interreliés avec des espaces verts rehaussés et devraient faire l'objet d'un statut particulier. Nous devons en fait réaliser l'objectif d'une ceinture verte reliant tous les écosystèmes de l'île de Montréal.

N'oublions pas que, le 6 novembre 1992, le Canada signait la Convention sur la diversité biologique. En introduction, on peut lire que «*les menaces qui pèsent sur les espèces et les écosystèmes n'ont jamais été aussi grandes. La disparition d'espèces en raison des activités de l'homme se poursuit à un rythme alarmant*». La Ville de Montréal, par ses élus et son administration, ne montre toujours pas, contrairement à sa population de plus en plus sensibilisée, qu'elle est prête à prendre soin de la Terre et à lui accorder le respect qu'elle mérite, mais obtient rarement.

IDÉES

Sociétés en mouvement,
sociologie en changementLe congrès qui s'ouvre aujourd'hui
veut faire la part belle à « l'imagination sociologique »

MARC-HENRY SOULET
Sociologue, Université de Fribourg
JEAN-MARC LAROCHE
Sociologue, Université du Québec à Montréal
PAUL SABOURIN
Sociologue, Université de Montréal

C'est au tournant des XIX^e et XX^e siècles que s'est institutionnalisée, en Europe et aux États-Unis, une sociologie qui, malgré des programmes de recherche différents et parfois rivaux, se proposait d'offrir les clés d'interprétation des sociétés nées de la modernité. Cette sociologie, en tant que sociologie générale, a non seulement balisé les fondements de la discipline, mais s'est également attachée à en cerner l'objet et à en codifier les modalités d'exercice. Elle a, ce faisant, circonscrit les grandes questions auxquelles elle se devait de répondre : les éléments fondamentaux de la vie sociale, la morphologie sociale, la hiérarchisation sociale et les classes sociales, le changement social, la socialisation, tout en les accompagnant d'un projet normatif de transformation du monde, qu'il soit de réforme sociale ou d'émancipation politique.

Cette sociologie à laquelle nous avons été formés et nourris voit, un peu plus d'un siècle plus tard, son projet s'effriter progressivement et perdre en consistance et en légitimité tant les contextes sociaux ont changé. Globalisation culturelle, planétarisation des enjeux, notamment écologiques, hégémonie d'un capitalisme financier fort éloigné du capitalisme industriel familial, fragilisation de la capacité des États nation à peser sur les dynamiques nationales et internationales, épuisement de la modernité comme projet, développement de logiques particularistes ou localistes, virtualisation de la réalité sociale. Force est de constater que les assises, les objets et les perspectives de la sociologie ne peuvent qu'être affectés par ces mutations profondes du contexte dans lequel elle peine à se déployer comme discipline et comme pratique.

Décloisonnement scientifique

Le monde scientifique a par ailleurs lui-même bien changé, particulièrement en sciences humaines et sociales, où l'on a assisté à un mouve-

ment rapide et brutal au cours de ces dernières années. À une forme d'organisation encore fortement humboldtienne structurée autour de disciplines et de savants travaillant seuls ou en très petits comités succède une configuration mettant en avant le décloisonnement des perspectives et la constitution de laboratoires autour de thématiques fédératrices.

Les grands organismes de subventionnement

Le congrès de Montréal veut ouvrir la réflexion sur ce que les changements profonds au sein du monde contemporain font à la sociologie, en tant qu'institution scientifique et en tant que champ de savoirs

appellent désormais au croisement et à la mutualisation des approches sur des problématiques capables d'embrasser large. Ils encouragent les rassemblements institutionnels dépassant les attaches disciplinaires formelles, bousculant au passage les assises sur lesquelles les disciplines, dont la sociologie au premier chef, s'étaient constituées. De surcroît, à l'heure où se multiplient les appels d'offres internationaux et les invitations à la comparaison et à la compilation, la communauté scientifique ne peut plus se penser à l'intérieur des territoires nationaux subitement devenus trop étroits.

Des sociologies, multiples et diversifiées, se pratiquent et se côtoient, marquant par là même le signe d'une reconnaissance certaine. Les développements, les usages et la nécessité de la sociologie, dans un cadre de plus en plus incertain, n'ont jamais paru aussi évidents. De nombreux acteurs ont été socialisés, quand ce n'est pas formés, à la sociologie. Ils en ont gardé les pratiques d'enquête et les concepts clés, à telle enseigne que l'on peut désormais parler d'un savoir sociologique ordinaire. Celui-ci soulève de fortes attentes d'explication et institue ainsi des publics aussi attentifs que variés, comme en témoigne l'ample demande de recherche partenariale.

Inverser le regard

Prendre au sérieux ces constats, c'est choisir d'opter pour un congrès réflexif, ayant pour centre la sociologie elle-même. Les congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française, au moins récemment, ont toujours retenu comme objet central un thème

spécifique — Québec (2000), la mondialisation; Tours (2004), l'individu social; Istanbul (2008), la culture; Rabat (2012), l'incertain — en essayant de comprendre comment la sociologie pouvait s'en saisir.

Le projet du congrès de Montréal est d'inverser le regard, sans vouloir bien sûr s'enfermer dans une perspective nombriliste. Il veut ouvrir la réflexion sur ce que les changements profonds au sein du monde contemporain font à la sociologie, en tant qu'institution scientifique et en tant que champ de savoirs. Loin de se tourner avec nostalgie vers un âge d'or mythifié, il s'agit de prendre acte de mutations sociétales lourdes et de réfléchir

ensemble au présent et à l'avenir de la sociologie. Il convient donc non seulement de comprendre comment celle-ci s'en trouve affectée dans son fonctionnement institutionnel, mais aussi de saisir les inflexions qui se dessinent dans ses registres théoriques et pratiques. C'est ainsi sur la nature même du projet sociologique contemporain qu'il convient de s'interroger, de ses conditions de possibilité à ses contenus théoriques en passant par les perspectives sociopolitiques sur lesquelles il peut/entend reposer.

Répondre aux transformations

Le XX^e congrès de l'AISLF souhaite ainsi inviter ses participants à se pencher sur ce que la sociologie invente, méthodologiquement ou conceptuellement, pour répondre à ces transformations. Comment faire de la sociologie aujourd'hui? Le congrès de Montréal veut faire la part belle à « l'imagination sociologique » et ouvrir des voies heuristiques afin d'accroître la flexibilité sociale pour saisir la société qui « s'en vient ». Il souhaite se pencher sur la façon dont la sociologie peut, à nouveaux frais, comprendre le monde contemporain pour agir sur lui et constituer une nouvelle « invitation » pour les générations de sociologues à venir. Demain la sociologie, donc!

Les auteurs sont organisateurs du XX^e congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française qui aura lieu à Montréal du 4 au 8 juillet : congres2016.aislf.org

L'oligarchie
n'a pas de sexe

JOHN R.
MACARTHUR



Hillary Clinton est-elle une féministe ou une femme soumise? La question se pose depuis longtemps en politique réelle, mais cela m'est revenu brusquement à l'esprit lors d'une représentation de *La mégère apprivoisée*, comédie de Shakespeare normalement perçue comme un spectacle amusant, rempli d'ironie et à double sens au sujet de la lutte des sexes.

Nous ne vivons pas, cependant, une époque normale. Ainsi, je me suis retrouvé l'autre soir devant une interprétation « anti-misogynie » montée par le directeur artistique du Théâtre public de New York, Oskar Eustis, et la réalisatrice britannique Phyllida Lloyd. Composée d'une distribution entièrement féminine, cette production tient aussi à nous faire rire, mais d'une tout autre façon. Utilisant de la musique rock et de fréquentes interruptions du texte avec un langage et de nouvelles réparties contemporaines, Eustis et Lloyd cherchent à inverser la domination masculine « célébrée », selon Eustis, par le grand dramaturge. Voilà donc les sœurs célibataires — la douce et sage cadette Bianca et l'aînée violemment égoïste et indépendante Katherina — présentées comme concurrentes dans un concours de beauté organisé par Donald Trump. De sots commentaires sexistes du candidat républicain à la présidence sont claironnés par haut-parleurs alors que des femmes habillées de manière sexy défilent sur scène.

Le message est évident : ce soir, on va se moquer des manières grotesques du phallosocrate qu'est Trump et, par conséquent, on va soutenir la candidature de Hillary Clinton. Vers le milieu de la pièce, un discours hors texte est prononcé par l'un des acteurs, regrettant la perte des privilèges d'antan quand monsieur pouvait passer chez sa maîtresse avant de rentrer tranquillement à la maison, la table mise et le dîner prêt. Pas loin de moi, une dame d'un certain âge, arborant un macaron de campagne de Hillary, manifeste son approbation.

Justification simpliste

Je ne suis pas un grand expert de Shakespeare, mais je voudrais quand même avancer l'idée que la justification d'Oskar Eustis dans le programme est franchement simpliste : « C'est la seule pièce importante de Shakespeare que je n'ai jamais produite ou réalisée. La raison est simple : je n'ai jamais pu supporter l'action centrale de la pièce, qui consiste, au fond, à apprivoiser une femme. » Ce dégoût, j'imagine, remonte en partie à la tradition consistant, au XIX^e siècle, à munir Petruccio, prétendant de Katherina, d'un fouet (au XX^e siècle, il lui donne souvent une fessée) pour évoquer l'application d'une discipline sadique. Selon Richard Hosley, dans mon édition Pelican des œuvres complètes, rien dans le texte ne peut soutenir cette mise en scène brutale. De plus, « le discours de Kate au sujet de la soumission d'épouse à époux [à la fin] est parfois mal interprété et considéré comme une preuve de la tyrannie de l'époux [...] Certes, les élisabéthains dans leur conception des relations maritales [...] étaient plus soucieux des "degrés" que nous. »

Apparemment, les paradoxes du mariage politiquement incorrect sont contraires à l'ordre du jour au Festival Shakespeare de Central Park. Tout cela n'est pas si important en soi, sauf qu'il ne s'agit plus de théâtre. Dans le drame politique qui se jouera dans les quatre prochains mois, Hillary Clinton sera d'une part promue comme un modèle de femme ayant réussi, une pionnière. Mais, d'autre part, elle se trouvera ridiculisée, présentée comme une caricature de succès féminin, devant tout à son homme, tout en étant humiliée sans cesse en raison de l'infidélité dont elle fut victime.

À la défense de Hillary, Madeleine Albright, secrétaire d'État sous Clinton, dénonce le manque de solidarité parmi les jeunes femmes qui appuient Bernie Sanders : « Il y a un endroit spécial en enfer pour les femmes qui ne s'entraident pas », a-t-elle tonné. L'écrivaine Liza Featherstone dénonce quant à elle dans *The Nation* le manque de solidarité de Hillary pour les femmes déshéritées. Selon elle, « il serait difficile d'imaginer un plus grand coup pour le bien-être matériel des femmes pauvres que la réforme de l'assistance sociale de 1996 du président Clinton. En tant que première dame, Hillary n'était pas une simple spectatrice », souligne M^{me} Featherstone.

Compte tenu de notre obsession pour la vie privée des candidats, le débat sur les compétences féminines de Hillary va inévitablement se concentrer sur sa conduite à l'endroit de son mari. Emily Hill, dans *The Spectator*, use de dérision : « Obtenir le pouvoir par le truchement du mariage et supporter un mari vraiment merdique, c'est ce que les femmes font depuis des siècles. » Quant à Trump, il n'hésitera pas à attaquer sa rivale pour son prétendu soutien aux frasques hors mariage de Bill : « Elle n'est pas victime. Elle était complice. Quelques-unes de ces femmes ont été détruites, et Hillary a travaillé avec lui. »

En définitive, Hillary n'est ni Katherina ni Bianca. En tout cas, je ne voterai jamais pour elle. Cela reviendrait à appuyer un couple inséparable qui nous a conduits à une situation où les plus riches, alliés à la caste politique, écrasent l'esprit de la démocratie en Amérique. Pour autant que je sache, l'oligarchie n'a pas de sexe.

John R. MacArthur est éditeur de Harper's Magazine. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

Bon été, chers professeurs

Après des consultations, le Québec se dotera d'une politique sur la réussite

SÉBASTIEN PROULX

Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille, ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, député de Jean-Talon

Chers enseignants et enseignantes, La fin de l'année scolaire me donne l'occasion de vous écrire. Je veux d'abord vous souhaiter un bel été et du repos après une année bien remplie. Que ces vacances vous permettent de vous ressourcer auprès des vôtres.

Je souhaite de tout cœur que cette dernière année vous ait permis, d'une part, de transmettre à vos élèves le plaisir d'apprendre et de découvrir et, d'autre part, de leur faire prendre conscience des bienfaits de l'effort et de la nécessité de vivre harmonieusement au sein d'une communauté scolaire.

Votre tâche, je dirais même votre vocation, est de faire en sorte que nos enfants deviennent des adultes qui non seulement auront acquis des connaissances et développé des compétences, mais qui auront aussi découvert l'importance des liens sociaux et du respect d'autrui dans notre société.

J'ai déjà visité plusieurs écoles pour aller à votre rencontre. Je veux vous remercier sincèrement de m'avoir accueilli et de m'avoir fait part de vos expériences, vos observations et vos suggestions. « Des élèves qui réussissent, ça fait des profs heureux », m'a dit un enseignant. Votre passion est réelle, je l'ai bien ressentie.

Créer une dynamique

Je vais continuer mes visites, parce qu'il n'y a rien de mieux que



La passion des professeurs est réelle.

de constater par soi-même les réalités sur le terrain. Ce que j'ai entendu me conforte dans ma volonté de créer, autour de la combinaison élève-enseignant-réussite, la dynamique nécessaire qui profitera à tous.

Nous avons annoncé que le Québec, après la tenue de consultations à l'automne, se dotera l'an prochain d'une politique sur la réussite éducative. C'est à cette oc-

casation que nous déterminerons ensemble les mesures à adopter pour l'avenir. Je tiens à ce que vous participiez aux choix que nous aurons à faire, à l'instar des autres acteurs du milieu de l'éducation et des concitoyens. Je veux connaître vos préoccupations et je vous assure de mon engagement.

Déjà, nous avons annoncé de nouveaux investissements, tous centrés sur la réussite. Nous avons

posé des gestes concrets visant une plus grande autonomie des écoles. Nous sommes à pied d'œuvre pour réinvestir dans le maintien et la rénovation de nos bâtiments scolaires. Vous pouvez compter sur moi pour poursuivre ces efforts.

Je termine en vous exprimant mon profond respect, car vous faites un travail remarquable. Les parents du Québec vous en sont reconnaissants.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillefer (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zaida (rechercheur photos); information générale : Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Rettino-Parazzelli (reporters); information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélaïr-Cirino et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle : Catherine Lalonde (reporter culturel), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médiatv), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillou, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction : Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (secrétariat), Laura Pelletier et Arnaud Stoppa (commis), Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétariat). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Osvaldo Casas (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Sébastien Beaupré, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Ginette Rouleau et Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

ANTICOSTI

SUIITE DE LA PAGE 1

Les 30 millions de litres d'eau prévus pour réaliser ces forages ne représentent toutefois qu'une infime partie de l'eau qui serait nécessaire en cas d'exploitation d'énergies fossiles sur Anticosti. Selon les résultats de l'évaluation environnementale stratégique (EES) menée par le gouvernement, «un total d'environ 4155 puits» pourraient être nécessaires pour cette phase, qui durerait plus de 50 ans. Pour chacun, la quantité d'eau nécessaire pourrait atteindre 16 millions de litres, toujours selon les conclusions de l'EES.

Or, les rivières de l'île ne suffiraient absolument pas pour répondre à une telle demande, qui dépasserait les 45 milliards de litres, ou 15 000 piscines olympiques. Le rapport de l'EES publié à la fin du mois de mai suggérait donc «d'envisager l'utilisation de l'eau du golfe du Saint-Laurent», ou encore de recourir au gaz propane.

Rivières à saumon

Au moment d'autoriser les trois forages exploratoires prévus dans le contrat signé par le gouvernement du Québec, le MDDELCC a d'ailleurs indiqué le nom des quatre rivières qui pourront être utilisées pour y pomper de l'eau. Deux d'entre elles, la Jupiter et la Sainte-Marie, abritent des populations de saumon de l'Atlantique. La population de saumons de l'île est considérée comme en voie de disparition par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada.

Le gouvernement Couillard a tout de même autorisé le prélèvement d'eau dans la plus importante rivière de l'île, la rivière Jupiter, qui abrite



La rivière Jupiter abrite des saumons de l'Atlantique.

PRODUCTIONS RAPIDE-BLANC

près de 30% de tous les saumons d'Anticosti. Cette rivière est très réputée pour la pêche. La Société des établissements de plein air du Québec, qui vante la «limpidité sans égale» de ses eaux, vend d'ailleurs des forfaits de pêche à 6000\$.

Les importantes quantités d'eaux usées des forages seront par la suite traitées directement sur l'île d'Anticosti. L'«autorisation» accordée le 15 juin dernier au nom du ministre de l'Environnement, David Heurtel, précise cependant très peu de choses au sujet du processus de traitement.

Le document indique simplement qu'un «fournisseur» non identifié pour le moment devra exploiter «un système de traitement» pour décontaminer les eaux, qui peuvent contenir plusieurs produits toxiques. Ce système devra

notamment pouvoir traiter des eaux usées «chargées en solide» jusqu'à une certaine concentration, qui n'est pas précisée.

Les rejets devront respecter les normes inscrites dans les règles «provisoires» fixées par Québec pour l'exploitation de pétrole et de gaz. Le document ne fait pas mention des dispositions du projet de loi sur les hydrocarbures, qui n'a pas encore été adopté.

Eaux dans le golfe

Si plusieurs éléments concernant le traitement des eaux usées restent à préciser, on sait d'ores et déjà que ces millions de litres se retrouveront ensuite dans le Saint-Laurent. «Les eaux seront rejetées dans le golfe après traite-

ment», a indiqué le MDDELCC, dans une réponse transmise deux semaines après la demande du *Devoir*.

Selon les coordonnées géographiques inscrites dans l'autorisation accordée au nom du ministre Heurtel, trois points de rejets sont prévus. Tous sont situés sur la rive sud de l'île, reconnue pour la richesse de sa biodiversité marine. Tout indique qu'un point de rejet sera même situé directement dans l'embouchure de la rivière Jupiter. On retrouve à cet endroit une grande concentration d'oiseaux marins, mais aussi de mammifères marins.

Pour le biologiste Sylvain Archambault, de la Société pour la nature et les parcs, la décision gouvernement d'autoriser le prélèvement de 30 millions de litres est une grave erreur.

«Il est inconcevable qu'on permette des prélèvements d'une telle ampleur dans l'habitat du saumon, une espèce menacée de disparition sur Anticosti, et de surcroît dans des rivières au débit déjà très faible, a-t-il fait valoir, à la lumière des informations obtenues par *Le Devoir*. Qu'en est-il de la responsabilité du Québec face aux espèces menacées de disparition?»

La rivière Jupiter a été ciblée depuis longtemps «comme territoire d'intérêt pour une aire protégée», a-t-il également rappelé. «Alors qu'Anticosti ne compte que 7,7% d'aires protégées, bien en deçà de l'objectif de 17% pour 2020 auquel le Québec a adhéré, le ministère donne clairement préséance à l'industrie pétrolière.»

C'est l'opérateur des travaux sur le terrain, l'entreprise Pétrolia, qui dirigera les opérations au nom de la Société en commandite Hydrocarbures Anticosti. L'État québécois est le principal bailleur de fonds de ce projet d'exploration, avec un investissement minimal de 57,7 millions.

Le Devoir

JAZZ

SUIITE DE LA PAGE 1

1980. Mais contrairement à tant d'autres qui en sont morts, une vingtaine de pilules par jour lui ont permis de franchir les années en défiant les pronostics, tout en créant un corpus de musique qui fait aujourd'hui école. Mais cet épisode de démence a bien failli être fatal à celui qui milite pour le droit des homosexuels et qui s'implique activement pour soutenir la recherche et l'éducation autour du sida.

Hersch est en effet passé à un cheveu d'y laisser la peau qu'il avait sur les os. Dans un grand portrait publié dans le *New York Times Magazine* (NYTM) en 2010, l'auteur et journaliste David Hajdu [qui aide aujourd'hui Hersch à rédiger ses mémoires] raconte brillamment cette traversée du désert: réclusion, coma, trachéotomie, alimentation intraveineuse, perte des capacités motrices, une définition de l'enfer sur terre.

Mais Fred Hersch est bien là aujourd'hui. Grâce à des mois de rééducation et de thérapies, «d'efforts éreintants, de soins médicaux efficaces, grâce aussi à un rejet presque irrationnel de l'idée que ses problèmes puissent être autre chose qu'une distraction temporaire de sa musique... et grâce à un peu de chance», notait Hajdu.

Le pianiste a dû réapprendre à jouer. Mais Fred Hersch étant Fred Hersch — un ancien prodige devenu un pianiste-référence pour d'innombrables grands noms du jazz contemporain —, cela s'est fait vite, et avec des résultats qui défient un peu l'entendement. Il multiplie depuis les projets musicaux, accumule les nominations aux Grammys, et a vu son niveau de notoriété et de reconnaissance exploser.

Autre chose

Au NYTM, Hersch constatait avec étonnement: «C'est un miracle que je sois ici.» Avant d'expliquer ce que la maladie avait changé dans son approche musicale. «C'est intéressant parce que j'ai dû ap-

prendre à travailler avec une palette plus limitée sur le plan technique. En même temps, je me sens plus fort que jamais, créativement. J'ai compris que j'avais des choses plus intéressantes à exprimer sur le plan musical et que ce que je voulais dire ne demandait pas d'effets pyrotechniques.»

«Je pense que je joue beaucoup mieux qu'avant cet épisode de coma, ajoute-t-il au *Devoir*. C'est peut-être lié au fait d'être un peu plus vieux, et d'avoir appris à laisser aller certaines choses. C'est comme si j'avais grandi depuis huit ans. Il arrive aujourd'hui plein de choses qui n'arrivaient pas avant, parce que mon jeu a évolué. Forcément, quand vous passez près de mourir à quelques reprises, vous ne vous énervez plus à propos de certaines petites affaires. Vous revenez aux choses essentielles.»

Une de celles-ci est d'approcher le jeu de manière plus détendue, ajoute-t-il. Extrêmement ambitieux, Hersch a toujours voulu marquer l'histoire du jazz, «devenir une star» du genre, comme il l'indiquait au

magazine *Downbeat* en octobre 2015. Mais il y est paradoxalement parvenu lorsqu'il a cessé d'y penser trop directement. «J'essaie d'avoir plus de plaisir quand je joue, dit-il au téléphone. Je m'assois, je joue et ça semble marcher, sans que je sache trop pourquoi. Je profite plus, les gens profitent plus.»

Un ingénieur avec qui Hersch a travaillé sur la majorité de sa cinquantaine d'albums, Michael MacDonald, résumait au NYTM en 2010 ce que la maladie avait changé chez Hersch. D'un être «têtu, irascible, incroyablement talentueux» dont le jeu était «égo-centrique», le pianiste est devenu un artiste dont la maturité sur le plan musical et émotionnel a décuplé la qualité du travail, notait-il. Son ego demeure énorme... «mais quand il s'assoit au piano, cet ego est purement au service de la musique.»

Influence

Si le nom de Fred Hersch n'est pas aussi connu que celui de plusieurs autres pianistes qui sont indéniablement des

stars du jazz, il est probablement le plus respecté de tous ceux-ci. Son influence est immense auprès de pianistes vedettes, comme Brad Mehldau et Ethan Iverson (il a enseigné aux deux — de même qu'à la Québécoise Julie Lamontagne), ou encore Jason Moran.

«Parce que le jeu de Fred est si beau, certaines personnes ne le prennent pas aussi au sérieux qu'il le faudrait, disait d'ailleurs Moran au NYTM. Les gens ne comprennent pas vraiment tout ce qui se passe dans sa musique. S'il grognait en jouant ou s'il plissait les yeux pour que ça ait l'air ardu, peut-être que les gens comprendraient-ils davantage. Mais Fred n'est pas là pour faire du théâtre. Il est au piano ce que LeBron James est sur un court de basketball: la perfection.»

S'il excelle en trio et dans les duos, c'est probablement en solo que Fred Hersch se révèle le plus marquant — et c'est en solo qu'il jouera à Montréal mardi. Le format convient parfaitement à Hersch, qui vient de publier un neuvième album sur ce

thème (*Fred Hersch Solo*, étiquette Palmetto).

Son jeu à la fois riche et épuré trouve là un cadre d'expression idéal: contrepoint, voix chorales, main gauche virtuose... Le registre des couleurs Hersch, au fond. Et toutes considérations techniques mises à part, c'est simplement de la musique d'une immense beauté, au confluent du jazz et du classique.

«En solo, l'interaction est simplement entre moi et le piano, et entre moi et les chansons que je joue, explique-t-il en entretien. Parfois, je joue quelque chose et une chanson va me traverser l'esprit. Et même si je ne l'ai jamais jouée, je vais la faire, parce qu'il faut respecter ces idées qui vous viennent dans l'instant présent. Et le solo permet ça avec une immense liberté.»

Une liberté qu'il goûte d'autant plus depuis qu'il a touché sa face obscure. Et qu'il en est revenu.

Le Devoir

En concert le 5 juillet 22h30 au Gesù

BREXIT

SUIITE DE LA PAGE 1

Ce n'est pas la première fois, loin de là, que les sondeurs britanniques ratent la cible. Ils avaient échoué à prédire les résultats des élections de 1992, 1997 et 2015, se souvient Claire Durand. L'humiliation a été particulièrement brutale lors du scrutin de l'an dernier. Les sondages annonçaient un autre gouvernement minoritaire. Contre toute attente, les conservateurs de David Cameron ont remporté une majorité de 650 sièges à la Chambre des communes.

Chaque fois qu'ils se mettent un doigt dans l'œil, les sondeurs — et ceux qui analysent le travail des sondeurs — font leur *mea-culpa* et cherchent les raisons de leur échec. Pour expliquer la difficulté à prédire l'issue du référendum sur le Brexit, Claire Durand a des pistes d'explication qui peuvent aussi intéresser les sondeurs québécois.

Les personnes âgées, un baromètre

Premièrement, les sondeurs ont mal évalué l'impact du vote des personnes âgées. Ces électeurs étaient les plus favorables au Brexit. Ils sont aussi les plus susceptibles d'aller voter — beaucoup plus que les jeunes, qui appuyaient davantage le maintien du lien avec l'Union européenne.

En gros, quatre électeurs de moins de 34 ans sur dix ont voté au référendum du 23 juin, comparé à huit sur dix âgés de 60 ans et plus, selon les chiffres préliminaires. Le taux de participation global a été de 72%.

Les électeurs les plus âgés sont aussi les plus conservateurs, rappelle M^{me} Durand. Ils appuient généralement le *statu quo*. Au référendum sur le Brexit, les analystes ont cru à tort que le *statu quo*, pour les personnes âgées, consistait à rester dans l'Union européenne. Mais c'était plutôt la sortie, le retour au Royaume-Uni d'avant l'adhésion à l'ensemble européen, en 1973.



Claire Durand

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«On aurait dû tenir compte de ça», estime après coup Claire Durand. Avant le référendum, elle estimait que 67% des indécis favoriseraient le camp du Remain. Les résultats ont plutôt montré l'inverse: «Si j'avais estimé que 67% des indécis appuyaient le Brexit, je serais arrivée avec le score exact de 52 à 48 pour le Leave», dit la sociologue.

Autre leçon du Brexit: dans un référendum, les gens qui se perçoivent comme des victimes potentielles de la rupture du *statu quo* «ont tendance à davantage cacher leur opinion et à davantage aller voter», explique Claire Durand. «Les gens du côté du Leave étaient moins susceptibles d'être rejoints par les sondeurs, moins susceptibles d'accepter de répondre au sondage quand ils étaient rejoints et moins susceptibles de révéler leur intention de vote quand ils acceptaient de répondre au sondage.»

Bref, les partisans du Brexit ont été discrets, peut-être encore plus après l'assassinat de la députée travailliste (et pro-Europe) Jo Cox par un déséquilibré favorable au Brexit, à une semaine du vote.

Le mystère d'Internet

Il faut ajouter à cela l'éternel défi des sondeurs — créer des échantillons fiables à l'ère du Web

— et on comprend mieux la surprise du Brexit. La plupart des sondages sont désormais menés à partir d'échantillons de répondants recrutés sur Internet. Les firmes de sondage ont par exemple une banque de 400 000 personnes prêtes à répondre à des questionnaires sur le Web. D'autres recrutent leurs répondants auprès de banques d'adresses électroniques fournies par des entreprises de marketing.

Les entreprises ont beau pondérer les résultats en fonction des caractéristiques de la population révélées par le recensement, «les résultats ne sont pas probabilistes, et ça paraît», dit Claire Durand. Auparavant, les répondants étaient recrutés dans l'annuaire téléphonique. Il était beaucoup plus facile de créer des échantillons probabilistes. De nos jours, beaucoup de ménages n'ont plus de ligne téléphonique à la maison. Et les gens ne répondent plus nécessairement au téléphone, quand ils en ont un. A peine une personne sur dix contactée au téléphone répond désormais aux sondages.

«Je pense que les sondages Web vont devoir s'améliorer, dit la sociologue. Le Web est devenu «le» mode de communication. On ne peut plus miser sur les sondages téléphoniques. Il commence à être temps qu'on s'arrête et qu'on se demande comment créer des échantillons probabilistes.»

Les sondeurs doivent trouver une façon d'augmenter et de renouveler leurs banques de répondants, selon elle. Plusieurs pratiquent ainsi le «river sampling»: un logiciel ratisse le Web et amasse des adresses de courriel qui sont ajoutées aux banques de répondants.

Les sondeurs ont intérêt à raffiner leurs méthodes, «parce qu'ils sont des gens d'affaires et qu'ils risquent leur peau aux élections», estime Claire Durand. Les sondeurs savent aussi que les électeurs deviennent volages, imprévisibles, désenchantés, et qu'ils sont prêts à jeter leur dévolu sur quiconque leur promet des jours meilleurs.

Le Devoir

Cinq élections mal sondées

Claire Durand a recensé cinq élections importantes dans l'histoire récente des sondages

1998

Le PQ remporte l'élection générale avec moins de votes que le Parti libéral du Québec. Les sondages ont surestimé les appuis au PQ durant la campagne, probablement à cause de la faible représentation des anglophones et des allophones dans les échantillons.

2002

Contre toute attente, Jean-Marie Le Pen, chef du Front national, termine deuxième au premier tour de scrutin à la présidentielle française, devant le socialiste Lionel Jospin. Selon toute vraisemblance, des sondeurs avaient prévu ce résultat-choc, mais n'avaient pas osé le publier.

2011

Le NPD de Jack Layton déjoue tous les pronostics en remportant 59 des 75 sièges au Québec, ce qui lui permet de former l'opposition officielle à Ottawa.

2012

Le scrutin tend à démontrer la fameuse «prime à l'urne» dont jouit le PLQ: le PQ de Pauline Marois forme de peine et de misère un gouvernement minoritaire malgré l'usure des libéraux de Jean Charest. Les sondages avaient sous-estimé les appuis au PLQ.

2015

Encore une fois, la campagne électorale fédérale mène à un tournant dans l'opinion publique: le Parti libéral de Justin Trudeau, qui partait troisième au déclenchement du scrutin, forme un gouvernement majoritaire.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com